

Juin 2018

Synthèse

Tous mobilisés
pour la 4^{ème} fleur



4^{ème} fleur

Animation

Centenaire
14/18

N°90



SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL

P. 4/5 EN BREF... ET EN IMAGES

P. 6 FLEURISSEMENT

P. 7 ARMÉE

P. 8/9 CENTENAIRE 14/18

P. 10 HISTOIRE LOCALE

P. 11 CHÂLONS AGGLO

P. 12 PORTRAIT

P. 13 ZOOM SUR

P. 14 EXPRESSIONS POLITIQUES

P. 15 AGENDA

P. 16 SOIRÉE DU SOLSTICE

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4 rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Guy Mauuarin, mairie de Mourmelon-le-Grand, Stéphane Taffoureau, Daniel Tant, Lorène Tremereil

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : en cours

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la Ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4 rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places côté médiathèque.

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
 - De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.

- Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
 - Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

- Permanences les mercredis de 9h00 à 11h30.

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Sur rendez-vous uniquement.

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.

Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

LES PERMANENCES DE L'OPAH

Se présenter à l'accueil de la Mairie.

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)



Mourmelon, une ville où il fait bon vivre

Le 24 mai dernier, ont été votés en Conseil Municipal les comptes administratifs 2017. Sur un budget de 3 370 229,84 euros, il ressort un excédent de fonctionnement de 715 716,60 euros. C'est le fait d'une gestion rigoureuse tout en maintenant et en renforçant les services rendus à la population.

Parallèlement à l'opération « Un tricot dans la Ville » lancée par la commission de Brigitte Bourgery, qui rencontre un franc succès, et dans le cadre des commémorations du centenaire, nous allons proposer pour 1 euro la vente de colifichets Nénette et Rintintin. Vous pouvez retrouver en pages 8 et 9 de ce magazine, toutes les informations y afférant. L'intégralité des sommes récoltées sera reversée à l'association « Terre Fraternité » qui vient en aide aux blessés de l'Armée de Terre et à leurs familles.

A la mi-juillet, le Jury National des Villes et Villages Fleuris viendra visiter notre commune. L'enjeu en est le maintien de notre 4e fleur. Ce label est important, il récompense les villes et villages mettant en oeuvre une politique axée sur le cadre de vie, la gestion respectueuse de l'environnement et une démarche de préservation des ressources naturelles. Un cadre de vie agréable est sans nul doute un facteur de bien-être. Le respect de la nature et de ses ressources sont des éléments essentiels de l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

Dernier Synthèse avant la rentrée... Je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous d'excellentes vacances d'été.

Pascal JALOUX
Maire de Mourmelon-le-Grand

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

15 décembre, Éloïse et Ethan de Jean-François Oudin et Aurélie Rubon
31 janvier, Juliette de Jérôme Dal-Molin et Maud Fransquin
4 avril, Aliyah de Malik Belaïd et Houyen Hammouda
8 avril, Miya de Jonathan Capioux et Laurie Dore
8 avril, Tristan de Antony Queuin et Tracy Hanzo
27 avril, Yinjie de Julien Coutaud et Ines Badri
4 mai, Lola de Martial Seveste et Audrey Harlay
4 mai, Mélissandre de Quentin Martin et Laurie Nogrette
14 mai, Alexandre de Sébastien Tehahe et Hélène Lévêque

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

31 mars, Jordan Picard, militaire et Lucie Donot, sans profession

5 avril, Christophe Pitois, conducteur d'engin et Sandrine Dzikowski, aide à domicile
28 avril, Allan Bovesse, militaire et Audrey Ulinski, sans profession
28 avril, Guillaume Hureau, conducteur de travaux et Michèle Baumert, responsable administrative et comptable
5 mai, Henri Hannetel, chirurgien dentiste et Laura Budin, chirurgien dentiste

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Erratum - 31 octobre, Marceau Gondré, dans sa 67ème année
26 février, Olivier Lécolle, dans sa 55ème année
2 avril, Jean-Claude Martin, dans sa 70ème année
5 avril, Claude Lannez, dans sa 75ème année
11 avril, Yolande Virtel, dans sa 93ème année
8 mai, Jean-Claude Caouder, dans sa 71ème année

EN BREF ...



Bruits de voisinage – Avec le retour des beaux jours, rappelons les horaires de bricolage et de jardinage à respecter (arrêté préfectoral du 10 décembre 2008). Ceux-ci ont été définis : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 ; le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00. Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 €.



Fleurissement – Un sachet de graines (bleuets ou coquelicots) était offert en échange d'un coupon à découper dans le précédent numéro de Synthèse (n°89 – mars 2018). Si vous ne possédez plus ce numéro, il suffit simplement de vous présenter à l'accueil de la médiathèque avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Attention, un seul sachet par famille et par foyer.



Don de sang – Merci aux donateurs bénévoles ayant participé à la collecte de sang organisée le 29 mai dernier par l'Établissement Français du Sang. Ce geste, qui ne dure qu'une dizaine de minutes, permet chaque jour de sauver des vies. La prochaine collecte se déroulera le mardi 28 août, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Informations : <http://dondesang.efs.sante.fr>



Club du Mercredi – À compter de la rentrée de septembre

2018, la Ville ouvrira le Club du Mercredi toute la journée, avec un accueil possible durant la pause méridienne. Renseignements auprès du service Sports et Jeunesse au 03.26.66.79.48.



Port du casque – Les beaux jours sont aussi synonymes de balades en vélo. Le port du casque est obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers. Tout contrevenant transportant ou accompagnant un enfant non-casqué à vélo devra s'acquitter d'une amende de 90 €.



Cérémonies commémoratives Deux rendez-vous commémoratifs sont à venir : le lundi 18 juin (78e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940) et le dimanche 26 août (74e anniversaire de la Libération de Mourmelon). Les programmes sont identiques : rassemblement à 11h30 devant la mairie, puis dépôt de gerbe au monument aux Morts du cimetière civil.



Animation tennis le dimanche 10 juin de 9h00 à 18h00 - Le club du CADM Tennis, présidé par Nicolas Chauvin, organise, avec le soutien de la commune, la 2e édition de sa manifestation « Mourmelon fait son Roland Garros ». Celle-ci se déroulera rue Léon Bourgeois. Seront installés : 3 terrains de mini-tennis, un terrain de beach-tennis sur goudron, un stand diffusion de Roland Garros, une zone spectacle (représentation de

l'école de musique) et un stand tombola. Buvette et restauration sur place. Nouveauté cette année : le tournoi des familles. Plus d'informations sur le site www.club.fft.fr/cadm.mourmelon.



Devenir sapeur-pompier – Le Centre de Secours de Mourmelon-le-Grand recrute des sapeurs-pompiers volontaires résidant ou travaillant sur la commune. Conditions et informations auprès du Lieutenant David Lépinos, soit par téléphone au 07 60 88 79 62, soit par mail à l'adresse lepinos.david@sdis51.fr.



Brocante le dimanche 10 juin sur l'espace herbeux face à la gendarmerie – Organisée par le Moto Club Marne Mourmelon (présidé par Philippe Chaumont). Les fiches d'inscriptions sont à retirer en mairie, à l'auto-école Mireille ou chez les commerçants.



Accueil de loisirs d'été du lundi 9 juillet au vendredi 3 août - Ouvert aux 4-12 ans. Nouveauté majeure : l'accueil de loisirs se déroulera désormais dans l'ancienne école maternelle Léon Bourgeois (entrée par la rue Albert Camus). Inscription à la semaine et pour des journées complètes (pas de demi-journée). Avec ou sans prise de repas le midi (fourni par la famille). Des mini-camps et des nuitées sous tente sont organisés en complément. Inscriptions en mairie du 1er au 8 juin, de 14h00 à 17h00. Bons de vacances acceptés

ET EN IMAGES ...

15 mars : travaux de voirie rue Canrobert suite à un affaissement



27 mars : près de 500 spectateurs pour Pascal Légitimus



4 avril : prise d'armes pour le retour du 501e RCC



1er avril : course aux œufs de Pâques



Avril : cours informatique pour seniors avec le lycée Ozanam



Avril : remise en beauté du Bois des Sœurs



7 avril : un carnaval ensoleillé



8 avril : après-midi dansant pour nos aînés



12 avril : visite des collégiens avec leurs correspondants allemands



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



(CAF, MSA, etc.). Renseignements sur www.mourmelonlegrand.fr ou au 03 26 66 10 44.



Anciens combattants – L'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Mourmelon-le-Grand, présidée par Guy Bernard, souhaite renforcer ses rangs. Ville de garnison oblige, cet appel devrait résonner dans le cœur de nombreux Mourmelonnais. Si vous souhaitez rejoindre cette association : 03 26 66 16 15 ou 06 71 01 20 72.

galement déversés au sein du camp militaire. La Base de Défense, mais aussi la Ville, condamnent fermement ces agissements. Des plaintes ont été déposées et le seront systématiquement en cas de récidive. Pour un particulier, les amendes prévues à cet effet vont de 68 à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule, si un véhicule a été utilisé à ces fins (art. R.632-1 et R.635-8 du Code pénal). Pour une entreprise, la peine encourue est de 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende (art. L. 541-46 du Code de l'environnement).

défi « Maintien de la 4^{ème} fleur », la Ville participera - en parallèle de la brocante - à la « Journée mondiale du tricot » le dimanche 10 juin, de 10h00 à 18h00, à la salle Louisiane. Le principe : tricoter dans une ambiance conviviale, pour ensuite accrocher les réalisations sur les arbres d'entrée de ville. Activité gratuite et ouverte à tous. Renseignements en mairie.



Site internet – Le site de la Ville rencontre un véritable succès. Actualités, agenda, informations pratiques, démarches... Tout est fait pour faciliter le quotidien des visiteurs de Mourmelon et d'ailleurs. Son adresse : www.mourmelonlegrand.fr.



Dépôts sauvages – Début mai, des gravats ont été illé-



Journée mondiale du tricot – Dans le cadre du

FLEURISSEMENT

L'été au jardin

Le plein de conseils !

L'été est à nos portes et le jardin connaît la plus belle période de l'année. Les fleurs se parent de leurs plus belles couleurs, les arbustes sont en pleine croissance, les fruitiers laissent présager la qualité de la récolte à venir alors que le potager offre déjà de délicieux légumes. Semis, plantation, désherbage, et entretien du gazon sont autant de travaux de jardinage à ne pas négliger. Voici quelques conseils pour cet été.

Les fleurs, arbres et arbustes



Il est encore temps de planter les annuelles qui fleuriront jusqu'en automne. Supprimez les fleurs fanées des autres plantes au fur et à mesure afin de stimuler l'apparition de nouvelles fleurs.

En cas de forte chaleur et s'il ne pleut pas, arrosez régulièrement en privilégiant un arrosage le soir pour éviter une évaporation trop immédiate. L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie est vivement préconisée. Si ce n'est pas possible, il faut alors vérifier qu'aucun arrêté préfectoral ou municipal n'interdit l'arrosage comme ce fut le cas l'été dernier.

Concernant les arbustes, ceux qui ont fleuri au printemps peuvent être taillés, c'est même la meilleure période. C'est également le moment de tailler les buis, si cela n'a pas encore été fait.

La pelouse

Si votre pelouse commence à jaunir, il est inutile de l'arroser. Cela consomme beaucoup d'eau. Mais pas de panique ! Sachez que, dès la première pluie, elle reverdira. Vous pouvez néanmoins apporter un engrais bio afin de la fortifier.



Le potager

Le mois de juin offre la possibilité de semer directement en place et en terre. On retrouve ainsi la betterave, la carotte, le concombre, la courgette, le haricot, la laitue, le navet, le persil, le poireau, les pois et le radis. Ces légumes, que l'on peut également semer avant le mois de juin, auront l'avantage, en étant semés maintenant, d'offrir une récolte assez tardive.

C'est aussi le moment de mettre en terre des légumes d'été et d'automne comme l'aubergine, le concombre, le cornichon, la courgette, le poivron, le poireau d'automne, la tomate et la courge.

Opération « Un tricot dans la Ville »

Cette activité originale est le fruit des élus de la commission chargée du cadre de vie. Aidés de nombreux Mournelonnais de tous âges (que ce soit à domicile, dans les écoles, ou encore lors des ateliers organisés les mercredis après-midi à la médiathèque), tous participent à ce projet ambitieux qui donne des couleurs au centre-ville.

Merci à tous !



BERGERE
DE FRANCE

Retrouvez toutes les photos sur www.mournelonlegrand.fr

ARMÉE

Journée nationale des blessés de l'Armée de Terre

Une course organisée le 23 juin

Dans le cadre de la journée nationale des blessés de l'Armée de Terre, les régiments de la garnison de Mourmelon-le-Grand (8e RMat, 19e RG, 501e RCC, GSBdD et CENTIAL-51e RI, ainsi que le 132e BCAT de Suippes) organisent une course de 24 obstacles - longue de 7,2 km - baptisée « Commando Race ». Cette course, ouverte à tous, se déroulera le samedi 23 juin prochain, de 8h30 à 18h30, sur le camp militaire (parking du château d'eau, derrière le 8e RMat et le centre équestre).

Principe

Le but sera de terminer le parcours sans notion de chronométrage. Il n'y aura donc pas de classement. Être « finisher » sera l'objectif. Cette épreuve a pour but de collecter des fonds au profit d'associations telle que Terre Fraternité, qui œuvre au profit des blessés de l'Armée de Terre ainsi qu'aux familles de décédés.

À cette occasion, la Ville occupera un stand où seront vendus des colifichets « Nénette et Rintintin », ces poupées que portaient les soldats autour du cou lors de la guerre de 1914-1918 (voir pages 8 et 9). L'intégralité des sommes récoltées, à la fois par les organisateurs et les partenaires, sera intégralement reversée à l'association Terre Fraternité.

Les départs se feront par vagues successives (25 vagues de 40 participants) à partir de 9h45. Un délai de 15 min entre chaque vague sera respecté. Pour devenir « finisher », il faudra franchir la totalité du parcours ou effectuer les pénalités imposées en cas de non passage d'un obstacle (exercices musculaires). Chaque « finisher » se verra remettre une médaille dès la ligne d'arrivée franchie.

En parallèle, d'autres activités seront proposées telles qu'un mini-parcours commando, un parcours poney, une démonstration statique de matériels militaires, les stands des différentes partenaires, buvette et restauration.



Les obstacles

- #1 : dessous-dessus (niveau de difficulté : 1)
- #2 : filet d'assaut (difficulté : 2)
- #3 : poutres d'équilibre (difficulté : 1)
- #4 : échelle horizontale (difficulté : 3)
- #5 : méli-mélo de corde (difficulté : 0)
- #6 : la surprise du chef (difficulté : 1)
- #7 : la foire aux pneus (difficulté : 0)
- #8 : murets successifs (difficulté : 1)
- #9 : franchissement coupure humide (difficulté : 3)
- #10 : la popote (difficulté : 0)
- #11 à #16 : obstacles équestres (difficulté : 1)
- #17 : grimper de corde (difficulté : 5)
- #18 : tirage de pneus (difficulté : 2)
- #19 : mur d'escalade (difficulté : 5)
- #20 : tir sur cible (difficulté : 2)
- #21 : filet suspendu (difficulté : 3)
- #22 : tunnel (difficulté : 1)
- #23 : mur d'assaut (difficulté : 5)
- #24 : ramper (difficulté : 3)

Les inscriptions

Sur la plateforme du partenaire ADEORUN : <https://commando-race.adeorun.com> (se munir d'un certificat médical d'aptitude à la course d'obstacle, de votre licence FFA – UFOLEP – FFTRI (si vous possédez ce type de licence) et d'une carte bancaire pour le paiement sécurisé.

CENTENAIRE 1914 / 1918

Nénette et Rintintin

Porte-bonheur des poilus

Nénette et Rintintin, ces 2 poupées de laine sont nées en 1918. Reliées par un cordon, elles étaient inséparables. C'est ainsi qu'on les portait : autour du cou. Ces poupées étaient censées protéger des obus et des bombardements.

Leur nom ne doit rien au hasard : Nénette, le garçon, et la fille, Rintintin, sont, à l'origine, de vraies poupées à tête de porcelaine. Leur créateur n'était autre que le dessinateur Francisque Poulbot. Ses poupées étaient vendues dans le catalogue des jouets de La Samaritaine pour Noël 1913.

Il les avait imaginées pour contrer les poupées faites en Allemagne qu'il trouvait fort laides, mais qui avaient envahi le marché. Nénette et Rintintin étaient les petits noms que se donnaient Francisque Poulbot et sa femme.

En 1918 à Paris, on raconte qu'un jeune couple a échappé au bombardement de la capitale par les Goths et par les obus à longue portée de la grosse Bertha. Nul ne sait qui a commencé à fabriquer des poupées de laine à leur effigie. Mais toujours est-il que tout le monde en veut. On se les échange, on les donne aux poilus. Elles concrétisent le lien entre eux et leur femme, leur fiancée, leur marraine de guerre.

Des Nénette et Rintintin seront fabriqués jusque dans les années 50. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 1918 des aviateurs Américains découvrent une portée de chiots berger-allemands dans les décombres d'un chenil. Le capitaine Lee Duncan adopte un mâle et une femelle. Il les nomme Nénette et Rintintin.

Ce chien est particulièrement intelligent. C'est lui, puis ses descendants, que l'on verra quelques années plus tard dans la série télévisée : « Les aventures de Rintintin » avec son petit maître Rusty au fort Apache. Rintintin est mort en 1923. Son corps a été rapatrié en France. Il repose au cimetière des chiens à Asnières-sur-Seine.



CALENDRIER DES VENTES DE COLIFICHETS

- 1 euro le couple -

SAMEDI 23 JUIN

de 8h30 à 18h30 - parking derrière le 8e RMAT

MARDI 23 OCTOBRE

Avant et après le spectacle de Nénette et Rintintin au centre culturel Napoléon III

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

de 9h à 12h00 sur la place de l'église



« Nénette et Rintintin font partie de ces porte-bonheur envoyés aux combattants pour leur faire oublier leur difficile condition et leur donner la fausse assurance qu'ils éviteront la balle sournoise, ou l'éclat d'obus meurtrier.

Une seule condition : les poupées doivent être données, échangées ou reçues. Une poupée fabriquée ne peut protéger celui qui la confectionne. Magie et superstition !

Pour les épouses et les familles, restées à l'arrière, la confection de ces poupées leur permet, sans aucun doute, de conjurer les dangers qui attendent leurs proches » (extrait du blog PHOTONATUREFONTAINEBLEAU)



HISTOIRE LOCALE

École Spéciale Militaire de Saint-Cyr

Les élèves formés à Mourmelon en 1902

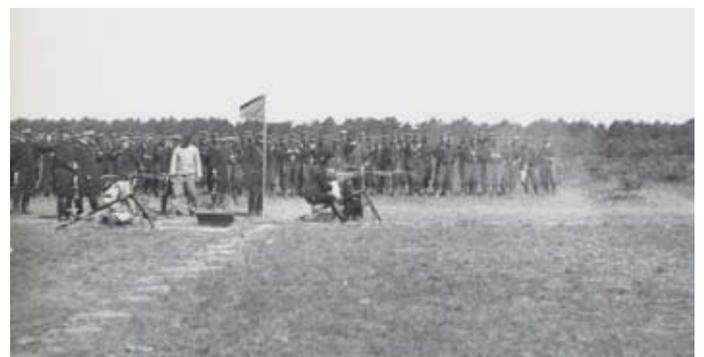
Daniel Tant, un rémois passionné d'histoire, nous a fait l'honneur de nous transmettre une série de photographies relatant la formation d'élèves de l'école spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr, en 1902, au camp de Châlons. Cette manœuvre avait pour but de s'entraîner sur la nouvelle mitrailleuse Hotchkiss modèle 1900. Merci à lui pour ce précieux extrait d'histoire locale.



la société du même nom à Saint-Denis depuis 1875) et c'est au « Camp de Châlons » (devenu depuis « Camp de Mourmelon ») que les élèves sont venus s'entraîner. Les photos transmises par Daniel Tant témoignent de l'importance de cette manœuvre.



L'École spéciale militaire est créée par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) sur ordre du Premier consul Napoléon Bonaparte. Il l'installe d'abord au château de Fontainebleau (Seine-et-Marne) en 1803, puis en 1806 à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), dans les bâtiments de la Maison royale de Saint-Louis, elle-même fondée par Madame de Maintenon en 1686 (seconde épouse de Louis XIV) et dont elle conserve le nom.



En 1902, l'école spéciale militaire doit se former à la mitrailleuse Hotchkiss modèle 1900 (fabriquée par

FOCUS SUR LA MITRAILLEUSE HOTCHKISS 1900

- Arme automatique par récupération des gaz
- Cadence de 500 à 600 coups par minute
- Canon de 8 mm rayé
- Composition : 30 pièces
- Vitesse : 690 à 710 mètres par seconde
- Portée de tir : 2 200 à 5 500 mètres selon la cartouche
- Poids : 25 kg
- Taille : 1,31 mètre



Produite dès 1900 et jusqu'en 1920, cette mitrailleuse a servi dans de nombreux pays au cours des guerres entre la Russie et le Japon, la révolution mexicaine, la guerre civile espagnole, l'Algérie, l'Indochine et les deux Guerres mondiales.

Châlons Agglo vous accompagne au quotidien

Les périmètres scolaires

Une modification en douceur

Suite à la fermeture de l'école élémentaire Léon Bourgeois pour la rentrée 2018-2019, en pleine concertation avec la Mairie de Mourmelon-le-Grand, les deux groupes scolaires Saint-Exupéry et Terme Hilaire ont été réorganisés. Pour ne pas déséquilibrer leurs effectifs, les périmètres scolaires seront légèrement modifiés.

DANS LES FAITS, COMMENT CELA SE PASSE ?

Les enfants de Baconnes rejoindront le groupe scolaire Saint-Exupéry dès le 1^{er} septembre. Châlons Agglo a présenté cette nouvelle organisation aux parents d'élèves et aux enseignants lors d'une réunion d'information en février dernier sur ce nouveau découpage des groupes scolaires. Puis, une commission de dérogations scolaires a été mise en place le 7 mai. Elle est chargée d'étudier les demandes des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans un autre établissement que celui de leur secteur d'habitation. 46 demandes de dérogations scolaires ont été étudiées dont 27 pour Mourmelon-le-Grand, notamment pour des raisons de domiciliation des nourrices agréées. Tout sera fait pour que la transition se passe sans perturber les habitudes de chacun.

ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ?

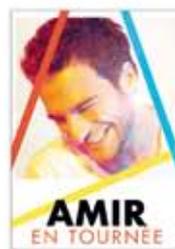
Les accueils périscolaires (matin, midi et soir) se dérouleront dans les groupes scolaires Terme Hilaire et Saint-Exupéry. Les accueils du matin seront avancés à 7 h 15 et ceux du soir prolongés jusqu'à 18 h 30. Les accueils du midi restent inchangés. L'amplitude horaire a été pensée en fonction des besoins des parents !

UNE TARIFICATION UNIQUE !

Les tarifs périscolaires ont dû être harmonisés pour une qualité du service équitable dans chacune des écoles désormais gérées par Châlons Agglo : Bussy-Lettrée, Condé-sur-Marne, Dampierre-au-Temple, Jâlons, Matougues, Mourmelon-le-Grand, Sommesous, Soudron et Vraux. Une tarification unique sera appliquée dès septembre, avec un taux dégressif de 10 % à partir du deuxième enfant et une facturation à la demi-heure pour les accueils du matin, du midi (hors restauration scolaire) et du soir.

Pour consulter la grille tarifaire :

www.chalons-agglo.fr - www.mourmelonlegrand.fr



A la une de l'Agglo !

Profitez du **Pass Capitole**, il vous fera passer un moment inoubliable ! Grâce à ce Pass, vous pouvez prendre le train en gare de Mourmelon-le-Petit pour 6 € et bénéficier d'un voyage avec animations et surprises ! Vous serez un véritable VIP ! Arrivé à Châlons, on vous emmène jusqu'au Capitole où vous aurez un accès direct à la salle. Votre retour est organisé dans les mêmes conditions. Profitez du concert d'Amir le mardi 26 juin à 20 h !

www.lecapitole-en-champagne.fr



Chasse et Terroir sont à l'honneur les 23 et 24 juin à la Maison de la Chasse et de la Nature, au Mont-Choisy près de Fagnières (Direction Fère-Champenoise). Ce sera aussi l'occasion de découvrir ce superbe site paysager et de retrouver tous les amoureux de la chasse et de la biodiversité !

Au programme : concerts de trompes, concours, stands de professionnels, exposition de trophées et animations !

www.fdc51.com

PORTRAIT

Lorène Trémerel

La passion du javelot

Arrivée à Mourmelon à l'âge de 4 ans, Lorène Trémerel a le sport dans la peau. Après s'être intéressée à l'équitation, à la danse, à l'athlétisme et au triple-saut – rien que ça ! – la jeune Mourmelonnaise, aujourd'hui âgée de 23 ans, s'est spécialisée dans le lancer de javelot. Une pratique qui reste assez méconnue du grand public et qui mérite donc d'être mise en avant à travers ce portrait.



Comment avez-vous pris goût au sport ?

« Lorsque j'ai intégré l'école élémentaire Léon Bourgeois en CP, j'ai voulu commencer un sport. Ayant tout d'abord essayé l'équitation puis la danse, je n'avais pourtant qu'une envie, celle de courir et de sauter dans le sable.

Mes parents m'ont alors inscrite à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) pour découvrir l'athlétisme. Jusqu'en CM2, j'ai été suivie par Monsieur Lavenus. Si aujourd'hui je suis encore passionnée par ce sport, c'est certainement grâce à lui ».

Comment le javelot est-il arrivé dans votre vie ?

« À mon entrée en 6e, au collège Notre-Dame-Perrier à Châlons-en Champagne, je me suis inscrite au COCAA (Club Olympique Champagne Argonne Athlétisme), mon club actuel. Je touchais à tout avant de me spécialiser sur le triple-saut. Cependant, une importante blessure au genou m'a empêchée de faire du sport pendant plus de six mois. J'en suis revenue très affaiblie, multipliant blessures sur blessures.

Lors d'un stage, mes coaches m'ont alors dit « Va

lancer le javelot, tu n'auras besoin que de ton bras et non de tes jambes ». Depuis ce jour, la passion pour cette discipline ne m'a plus quittée. J'ai alors eu deux entraîneurs successifs : Loïc Dideiro qui m'a emmenée pour la première fois aux championnats de France en 2012 (c'était mon rêve de petite fille) et Ana Cassier (ma coach actuelle) qui m'a fait atteindre l'objectif que je m'étais fixé en commençant le javelot : dépasser les 40m.

Aujourd'hui, mon record personnel s'élève à 41,67m. C'est ma plus belle performance et mon plus beau souvenir. Voir les larmes de bonheur de ma Maman et la fierté dans les yeux de mon Papa, je pense qu'il n'y avait pas de plus beau cadeau au monde ».

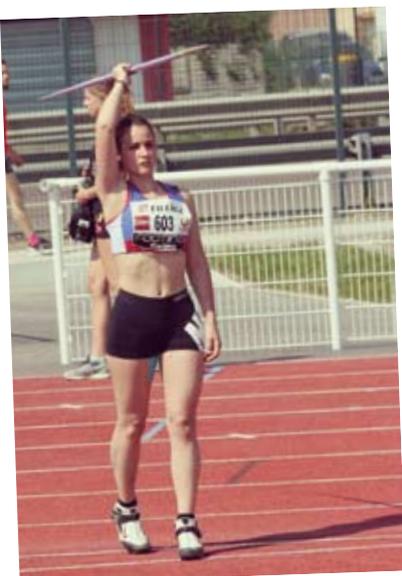
Et aujourd'hui ?

« J'ai moins de temps pour m'entraîner. Suite à un accident de voiture, des problèmes de dos m'empêchent de faire ce que je faisais auparavant. De plus, je suis entrée dans la vie active.

J'enseigne le français et l'histoire-géographie à des élèves de 2nde et de 1ère dans mon ancien lycée, le lycée Frédéric Ozanam de Châlons. Je m'épanouis de jour en jour dans ce métier qui a pris le relais vis-à-vis du sport. Parallèlement, je vais être diplômée d'un master « recherche en littérature comparée », à la fin de l'année, à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Cependant, je reprends petit à petit le javelot et je n'ai pas abandonné l'athlétisme pour autant. J'ai désormais des priorités mais le sport reste une part importante de ma vie et le javelot est toujours un véritable exutoire dont je ne peux pas me passer ».

Bonne continuation Lorène !



ZOOM SUR...

Les maîtres-nageurs sauveteurs communaux

Au service de la piscine de garnison

Située à la limite du camp militaire et du territoire communal, la piscine de garnison a été inaugurée en 1970. Elle est, depuis son ouverture, accessible aux personnels de la Défense (préparation des Forces) ainsi qu'aux personnes civiles ayant adhéré au CSAG (Club Sportif et Artistique de la Garnison). Mais ce n'est que depuis 2003 que l'équipement est ouvert aux non-adhérents du CSAG souhaitant profiter des bassins de manière ponctuelle. Cela a été rendu possible grâce à un partenariat Ville-Armée.

Un partenariat gagnant-gagnant

Dans le cadre des activités au sein de la piscine de garnison, le chef de bassin Stéphane Taffoureau (responsable de la piscine et depuis 20 ans au sein de la garnison) est accompagné de plusieurs Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS), de titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et de personnels d'accueil ressortissants du Ministère des Armées, comme de la commune.

C'est donc dans le cadre du partenariat Ville-Armée que la ville de Mourmelon a recruté, en 2003, un MNS – en la personne de Marc Fiévet – dont les missions sont partagées entre les temps d'ouverture réservés aux écoles, aux civils, mais aussi aux personnels de la Défense.

Il a été rejoint en 2013 par Arnaud Boussaoui, dont le poste est également pris en charge par la Ville.

Marc FIÉVET
Arrivé
en mars 2003



Arnaud BOUSSAOUI
Arrivé
en septembre 2013



Ce partenariat se traduit aussi par la mise à disposition de deux agents municipaux pour la tenue de la caisse lors des ouvertures au public.

Côté technique...

La piscine de garnison comprend deux bassins d'une superficie totale de 465m² :

- Petit bassin : longueur et largeur de 12m50, profondeur allant de 60cm à 1m20.
- Grand bassin : longueur de 25m, profondeur allant de 1m80 à 3m10, 5 couloirs.

Fort du succès rencontré par cet équipement, le Ministère des Armées a décidé d'engager des travaux de rénovation afin d'en assurer la pérennité pour les vingt prochaines années (réseau d'eau chaude sanitaire, aménagements extérieurs, bac tampon, etc.).



Côté pratique...

Les horaires d'ouverture (en accès libre et créneaux réservés aux adhérents du CSAG) sont renseignés sur le site de la Ville (www.mourmelonlegrand.fr, rubrique « culture, sports, loisirs », puis « Les équipements sportifs »).

Enfin, concernant les modalités d'adhésion au CSAG, celles-ci sont consultables sur le site www.csagdemourmelon.com.

Pour tout autre renseignement, contacter M. TAFFOUREAU au 03 26 63 74 18.

MOT DE L'OPPOSITION

Texte non transmis

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Dimanche 10 juin de 10H à 18H

Salle Louisiane,

nous organisons la journée mondiale du tricot 2018 qui s'intègre parfaitement dans le projet «un tricot dans la ville» commencé en janvier dont le but est de décorer le maximum d'arbres et de mobiliers urbains de la ville en vue du maintien de la 4^{ème} fleur,

- que vous soyez femmes, hommes, jeunes ou moins jeunes,
- que vous sachiez tricoter, crocheter,
- que vous vouliez apprendre.

- Venez nombreux (ses) avec nous pendant 1h ou 2h ou plus, éventuellement avec votre ouvrage en cours.
- Venez participer à une initiation tricot ou crochet (la laine, les aiguilles ou crochets seront à votre disposition)
- Venez partager ce moment convivial seul(e) ou entre ami(e)s autour d'un café ou rafraîchissement.

Le tricot ne s'arrêtant pas le midi, vous pourrez apporter votre panier repas.

Brigitte BOURGERY
5^{ème} Adjointe, chargée du cadre de vie et des affaires sociales

2 et 3
juin
10h-18h

SALON DE PEINTURE, SCULPTURE, MÉTIERS D'ART ET PHOTOGRAPHIE

des armées du Nord-Est et Bourgogne-Franche-Comté
Centre culturel Napoléon III
Entrée libre



Samedi
9
juin
14h00

TROTTINETTE CHALLENGE

Skate-Park
De 14h00 à 18h00
À partir de 11 ans



Dimanche
10
juin
9h-18h

MOURMELON FAIT SON ROLAND GARROS

Rue Léon Bourgeois
Gratuit
Mini tennis, beach tennis, tournoi des familles,
loterie, restauration...
Avec le soutien de la Ville de Mourmelon-le-Grand



Mardi
12
juin
14h30
20h00

CINÉMARDIS « Loin des hommes »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Samedi
16
juin
18h00

SOIRÉE DU SOLSTICE

Bois des Soeurs
Théâtre de rue, conte, cirque, concert, restauration,
buvette, jeux



Samedi
14
juillet

FÊTE NATIONALE

11h : Remise de médailles aux Pompiers de Mourmelon au square Jean-Jaurès
19h : Prise d'armes suivie du défilé militaire place de l'église
23h : Feu d'artifice au stade de garnison



Vendredi
21
septembre
20h30

ONE MAN SHOW DE SEBASTIAN MARX

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Vendredi
12
octobre
20h30

CONCERT HOMMAGE A DJANGO REINHARDT en partenariat avec l'école de musique

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



soirée du solstice

SAMEDI 16 JUIN

18H00

Bois des Soeurs
MOURMELON-LE-GRAND

Théâtre - Cirque - Conte - Musique
mais aussi restauration, jeux, glaces,
commerçants...



Dans le cadre de Musiques
en Mourmelonnie

CHALONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO

MOURMELON
LE GRAND

Furies